

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00278

Numéro SIREN : 818 032 526

Nom ou dénomination : 3 B INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2020 sous le numéro de dépôt 20438



Greffe du tribunal de commerce de Montpellier
C.J.M. - 9 Rue de Tarragone 34070 MONTPELLIER
www.greffe-tc-montpellier.fr - www.infogreffe.fr

CT/2016 B 00278

3 B INVEST

Immeuble le Triangle

26 ALLÉE JULES MILHAU

34265 MONTPELLIER CEDEX 2

Nos références : CT/2016 B 00278

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : 3 B INVEST

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

Immeuble le Triangle
26 ALLÉE JULES MILHAU
34265 MONTPELLIER CEDEX 2

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 818032526 R.C.S Montpellier

Le greffier soussigné constate le 24/12/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/20438, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 30/09/2020

Récépissé délivré le 30/12/2020

Le greffier



Liasse fiscale

BILAN — ACTIF

Formulaire obligatoire (article 55 A du code général des impôts)

①

DGFIP N° 2057-SD 2020

Désignation de l'entreprise : **3B INVEST** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : **12**

Adresse de l'entreprise : **26 Allée Jules Milhau 34000 MONTPELLIER** Durée de l'exercice précédent : **12**

N° SIRET : **81803252600019** N° SIREN : **818032526**

Exercice clos le : **31/12/2020**

		Bruit	Amortissement, provisions	Net
		1	2	3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AP	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE	6 000	
Prêts	BF	BG	1 188	
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)	BJ	BK	7 188	
ACTIF CIRCULANT	Stocks *			
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Créances			
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA	
Divers				
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	6 501	
Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
TOTAL (III)	CJ	CK	6 501	
Comptes de régularisation				
Frais d'émission d'emprunt à durée fixe	(IV) CW			
Primes de remboursement des obligations	(V) CM			
Écarts de conversion actif *	(VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	13 689	

Renvois : (1) Droit au bail : CP 1 188 (2) Part à plus d'un an : CR

Classe de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGERP N° 2051 SD 2020

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3B INVEST		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 ..)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Beaux de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence BK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * B2)			DG	
	Report à nouveau			DH	(569)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	272
	Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées *			DK		
TOTAL (I)			DL	703	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	40
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs B1)			DV	12 300
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	646
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régit.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	12 986	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	13 689	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IF
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libie	ID	
			Réserve de réévaluation (1970)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			IF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	12 986
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	40

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (tableau 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3B INVEST		Exercice N		Néant ☐				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FB		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (1)						FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	666	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (11)						GF	666
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG	(666)	
opérations et événements	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	938	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	938	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	938	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III + III - IV + V - VI)						GW	272	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGPIP N°2034-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **3B INVEST**

CADRE A

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice

Augmentations

Construction à une période ou mise en équivalence

Acquisitions, cessions, apports et virements de poste à poste

INCORP.

Frais d'établissement et de développement TOTAL I

Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II

CORPORELLES

Terrains

Constructions

Sur sol propre Dont Composants L9

Sur sol d'autrui Dont Composants M1

Installations générales, agencements et aménagements des constructions Dont Composants M2

Installations techniques, matériel et outillage industriels Dont Composants M3

Autres immobilisations corporelles

Installations générales, agencements, aménagements divers *

Matériel de transport *

Matériel de bureau et mobilier informatique

Emballages récupérables et divers *

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

TOTAL III

FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL IV

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

CADRE B

IMMOBILISATIONS

par virement de poste à poste

Dévaluations

par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultats d'une mise en équivalence

Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice

Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence

Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice

INCORP.

Frais d'établissement et de développement TOTAL I

Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II

CORPORELLES

Terrains

Constructions

Sur sol propre

Sur sol d'autrui

Inst. gales, agenc. et out. des constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Autres

Inst. gales, agenc. et aménagements divers

Matériel de transport

Matériel de bureau et informatique

Emballages récupérables et divers *

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

TOTAL III

FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL IV

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P. N° 2034-bis-SD 2020

Exercice clos le 3 0 0 9 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3B INVEST

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2031) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1978 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Expert-comptable Janvier 2022 - État préparatoire

⑥

AMORTISSEMENTS

DGD P N° 2055 SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3B INVEST										Néant ☒	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments autres de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QN		QP		QQ		QR		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M0	N0	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres amort. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. géol. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobiliers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		Y1	Y2	Y3	Y4	Y5	Y6	Y7			
Total général (I + II + III + IV)		Y8	Y9	Y10	Y11	Y12	Y13	Y14			
Total général des amortissements (NP + NQ + NR)		NP	NQ	NR	NT	NI	NU	NY			
Total général des amortissements (NS + NT + NU)		NS	NT	NU	NY	NI	NU	NY			
Total général des amortissements (NW - NY)		NW	NY	NI	NU	NY	NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice sur amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étalement								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD-2020

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3B INVEST

Néant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	03	04	05	06
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 paragraphes H du CGI)	1J	1K	1L	1M
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	6O	6P	6Q	6R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciations	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles : - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		0U	0V	0W	0X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033

3 B INVEST
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : Immeuble Le Triangle
26, allée jules MILHAU
34265 Montpellier Cedex 2
RCS Montpellier 818 032 526

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU

18 décembre 2020

L'an deux mille vingt,
Le dix-huit décembre,
A 09 heures.

Les actionnaires de la société 3 B INVEST, SAS au capital de 1.000 euros divisés en 100 actions, dont le siège social est au 26, allée Jules Milhau – Immeuble Le Triangle – 34265 Montpellier Cedex 2, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par le Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Etienne BROUILLARD, Président, propriétaire de 45 actions.

Sont présents :

- Monsieur Jean-Patrick BROUILLARD, propriétaire de 10 actions ;
- Madame Marie-Laure BROUILLARD, propriétaire de 45 actions.

Soit au total 3 actionnaires présents, totalisant 100 actions.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020 ;**
- **Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;**
- **Affectation des résultats de l'exercice ;**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2020 ;
- le rapport de la présidence ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- la feuille de présence ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.



Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la présidence pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la présidence.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, étant observé que les associés intéressés ne prennent pas part au vote.

Troisième résolution

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 272 € de la manière suivante :

- Report à nouveau : 272 €

Après affectation du résultat, le solde du report à nouveau sera de -297 € (solde débiteur).

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte qu'aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la société 3 B INVEST.

Les associés notent que les capitaux propres sont devenus à nouveau supérieurs à la moitié du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Jean Patrick BROUILLARD pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidence.

Le Président

